

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Projet de règlement numéro 1100-180

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi **24 octobre 2022**, à 19h30, à la salle du conseil, sise au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement, lequel a été adopté à la séance du 11 avril 2022 et est intitulé :

1.1 *Projet de règlement 1100-180 modifiant le règlement de zonage N°1100 afin d'agrandir la zone IcM-5 à même une partie de la zone Sc-29, et la zone IcM-4 à même une partie de la zone IcM-5*

Ce projet de règlement modifiant le règlement de zonage vise à :

- Agrandir les dimensions de la zone industrielle mixte - IcM-5;
- Modifier les dimensions de la zone industrielle mixte - IcM-4.

Ce projet de règlement a pour but de modifier les limites des zones IcM-4, IcM-5 et Sc-29 correspondant à un secteur du parc industriel Louis-O. Roy et au cimetière de Montmagny afin de compléter le développement industriel sur les derniers terrains vendus entre la Corporation du Cimetière et la Ville de Montmagny.

2. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption, et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, sis au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce dix-septième jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux.

La greffière,



Karine Simard, avocate